

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 8 FEVRIER 2022

14 élus présents ou représentés

Secrétaire de séance : Florence BRIONNET

Avant de commencer la séance, Mme le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal de rajouter 1 délibération ne figurant pas initialement à l'ordre du jour, ce qui est accepté.

DELIBERATIONS

1 – DEMANDES DE SUBVENTIONS – Travaux Bâtiments Communaux

Suite à la Commission Finances et Travaux du 1^{er} février dernier, un important programme de travaux sur différents bâtiments communaux a été envisagé en 2022.

- à la Grange, reprise des joints extérieurs, isolation des deux portails et ouverture et pose de 2 panneaux vitrés fixes.
- à l'école, rénovation des peintures de 3 classes + couloirs et salle d'accueil ; rénovation sol dans 1 classe (Grande section et salle d'accueil).
- à la mairie, peinture des volets et extérieur fenêtres et portes.

L'ensemble de ces travaux sont estimés à 91 636 € HT.

Mme le Maire est autorisée à solliciter l'aide de :

- l'Etat, dans le cadre du dispositif « Gros Entretien sur Bâtiments Communaux », à hauteur de 35 % des travaux HT soit 32 072 €.
- le Département, dans le cadre du dispositif « Soutien aux travaux sur le bâti », à hauteur de 30 % des travaux HT soit 27 490 €.
- la Région, à hauteur de 15 % soit 13 745 €.

L'ensemble de ces dossiers de demandes de subvention sont déposés avant le 15 février 2022.

2 – VENTE TERRAIN

Un habitant du hameau de Martinges a manifesté son intérêt pour acquérir une partie de la parcelle communale XK24, jouxtant sa propriété. Après plusieurs échanges, un accord a été trouvé : 3 500 m² seront vendus à M. Bruyant, au prix de 5 000 €. Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à lancer la procédure de vente de cette parcelle de terrain.

3 – TRAVAUX RESEAU PLUVIAL A MARTINGES

Afin de résoudre le problème d'inondation subi l'an dernier par plusieurs riverains de la rue des Vergers, des corrections doivent être apportées au réseau d'eau pluvial sur environ 210 mètres.

Le devis de l'entreprise Sarl Piroux est retenu pour un montant de 16 515 € HT.

Les travaux seront effectués dès ce printemps.

Questions diverses

Yves GUERET, adjoint en charge des travaux, expose au Conseil Municipal les autres investissements (travaux et achat matériel) envisagés en 2022. La liste définitive sera arrêtée lors de la finalisation du budget.

Noëlle SEGUIN, se projette pour sa part en 2023, avec notamment des travaux à l'église (montage d'un dossier en cours) visant à rénover les 2 chapelles. L'idée de mettre sur pied une association de défense de notre patrimoine devrait avancer cette année. Le projet d'une nouvelle salle polyvalente, près de la mairie, est dans les cartons pour 2023 ou 2024. L'agence technique départementale de l'Allier apporte gracieusement son assistance à maîtrise d'ouvrage. Une première réunion de travail s'est tenue le 14 janvier dernier. Les associations de la commune vont être prochainement sollicitées, via un questionnaire, pour exprimer leurs besoins.

L'ordre du jour étant achevé, le Conseil Municipal est clos à 21h30.